

Orbán et Netanyahu insultent la CPI



Alors qu'il est visé par un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale (CPI) pour « crimes de guerre » et « crimes contre l'humanité » à Gaza, Netanyahu sera reçu à partir du 2 avril par le dirigeant hongrois, Viktor Orbán.

Ces deux sinistres complices prouvent une fois de plus qu'ils se moquent éperdument des décisions de la justice internationale. Viktor Orbán incarne à lui seul cette extrême-droite européenne parvenue au pouvoir sur des bases racistes, antisémites et anti-sociales. Une extrême-droite qui, galvanisée par le retour de Trump, cherche à organiser au niveau international une coalition des régimes les plus autoritaires.

L'un des points de ralliement de cette coalition est le soutien au gouvernement d'extrême-droite de Netanyahu et l'appui à sa politique génocidaire à l'encontre des Palestiniens. En plus de leur mépris à l'égard du droit et des instances internationales, ces régimes partagent avec l'administration Trump une obsession anti-arabes et anti-islam ainsi qu'un total rejet du fonctionnement démocratique des institutions politiques dans leur propre pays.

Depuis l'émission du mandat d'arrêt international par la CPI à son encontre en novembre dernier, c'est la seconde fois seulement que le criminel de guerre Netanyahu se rend à l'étranger. En février, il était venu à Washington chercher, et obtenir, le soutien politique et financier de Donald Trump pour poursuivre la sale guerre génocidaire d'Israël contre les Palestiniens. Aujourd'hui, c'est au cœur de l'Union européenne que sa visite sonne comme une véritable insulte vis-à-vis de la CPI. Contrairement aux États-Unis, la Hongrie est signataire du Traité de Rome, elle est donc dans l'obligation d'appliquer les mandats d'arrêt émis par la Cour. Ce que Viktor Orbán a toujours dit qu'il ne ferait pas !

L'invitation de la Hongrie témoigne non seulement d'un mépris pour le droit international, mais elle confirme que l'Union européenne est incapable de parler d'une seule voix contre l'impunité offerte à des criminels de guerre recherchés par la CPI.

La Hongrie n'est malheureusement pas le seul État membre de l'Union à accepter cette violation des règles internationales. La Roumanie comme la République tchèque ont déjà dit qu'elles accepteraient de recevoir Netanyahu. Rappelons également que la diplomatie française n'a pas fait beaucoup mieux en adoptant une position très ambiguë, évoquant de possibles « immunités » pour « certains dirigeants des États non parties à la CPI » et en exercice, ce qui est le cas d'Israël.

L'Association France Palestine Solidarité avait salué l'émission des mandats d'arrêt internationaux à l'égard de Netanyahu et de son ex-ministre de la défense Gallant « comme une incontestable première victoire pour tous les défenseurs du droit international et un premier pas sur le chemin de la justice pour le peuple palestinien ». C'est d'autant plus vrai aujourd'hui que les crimes contre l'humanité se poursuivent à Gaza, dans tout le territoire palestinien occupé et en Israël même.

L'Union européenne et la France en particulier doivent prendre leurs responsabilités et appliquer le droit international, qu'il s'agisse des décisions de la CPI ou des exigences de la résolution votée par l'Assemblée générale des Nations unies le 18 septembre 2024. C'est le seul chemin pour garantir au peuple palestinien la protection dont il a tellement besoin aujourd'hui.

Le Bureau National de l'AFPS, le 2 avril 2025